

BIBLIOTHÈQUE ANARCHISTE

L'Ordre

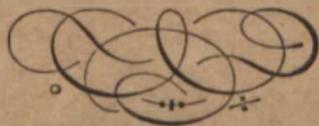
par

l'Anarchie

J'appelle lois justes,
les lois inevitables.

—————
DANIEL SAURIN ———

Prix : 1 franc



PARIS
IMPRIMERIE DE LA RÉVOLTE
140, RUE MOUFFETARD, 140
1893

A-21521



1000172173

BIBLIOTEKA
UMCS
LUBLIN

Ekon-5

D.1580/58/198

AVERTISSEMENT

Il est une servitude que nous voulons éviter. Des habitudes indicernables, conduisent trop souvent l'acte humain, et, à notre insu, nous dirigent selon des erreurs dont l'histoire raconte la longue expiation. L'humanité s'est compliquée en se déroulant; des souvenirs qui pourraient disparaître, en déguisent maintenant, l'éternelle pureté.

L'homme intact est introuvable, autour de nous, l'homme est vivant, vivant la vie qu'il a déjà vécue. Le passé continue dans le présent et prépare l'avenir. L'histoire nous enchaîne, nous sommes les esclaves de nos pères, obligés à répéter leurs tendances fréquentes. Les morales successives qu'exigèrent les circonstances, empêchent notre spontanéité, entravent notre expression normale, celle où notre réalité se pourrait complètement achever.

Or, nous voulons l'avenir réellement libre du passé, nous voulons la société simplement actuelle, la société où notre humanité entière se puisse mouvoir à l'aise sans heurter trop de cadavres encombrants. La psychologie plus ou moins interne, l'observation historique, la statistique, s'enchevêtrent de mensonges; l'atavisme qui n'est pas irrémédiable, pèse de tout son poids sur les diverses manifestations humaines dont elles sont le récit.

L'abstraction est donc nécessaire; — l'abstraction des contingences trop provisoires pour contribuer à l'éternelle morale, à la définitive société. Il nous faut chercher ailleurs qu'en la vie, un point d'appui pour sortir de la vie, car cette vie n'est peut-être pas sincère. Construire l'avenir avec le présent, avec les matériaux ramassés dans la société anormale qui nous oppresse, c'est prolonger le passé, éterniser le malheur.

Nous ne sortirons cependant pas de la réalité, notre société ne sera pas l'idéal perché sur un songe, inspiré d'un instant fragile que balaye l'incessant progrès. Un fait restera notre point de départ, mais un fait incontestable, imposé à toute critique : le fait de notre Force, sans autre attribut dont nous ne pourrions vérifier la certitude.

Nous sommes des forces qui veulent s'épandre ; toute notre humanité est ainsi résumée, et aussi l'humanité éternelle, celle qui fut, celle qui sera. Nous ne dédaignons pas les autres faits dont l'innombrable complexité s'exprime autour de nous ; mais, pour la construction de la morale sociale, pour le reste de la conduite humaine, nous voulons dédaigner dans ces faits leur élément contingent, la simple forme non inhérente et d'une considération inutile. Le fait quelconque nous révèle toujours la force humaine, l'expansion est à la base des appétits si divers où s'égare trop souvent le sociologue empiriste ; les lois de la force, les lois de l'expansion régissent donc le fait quelconque, l'appétit universel. Etudier la mécanique humaine, sans souci des théorèmes particuliers dont l'histoire fut la réalisation ; chercher l'humanité à sa source, avant les déviations que son cours a pu subir ; telle est la première condition de la sociologie, et peut-être la sociologie toute entière. Le reste est indéfinissable, à la merci des circonstances, des individus ; le reste est la société facultative.

Et la charpente restera seule inébranlable, au-dessous, appuyant tous les individus, assistant aux circonstances les plus diverses ; elle sera le centre éternel d'où les rayons s'échapperont, à l'appel des événements, mais toujours dirigés, éternellement rattachés à la définitive morale, à l'universelle synthèse !

L'Ordre par l'Anarchie

En face du Présent surchargé du Passé, l'Anarchie, forte de la simple évidence, nie l'autorité de l'homme sur l'homme, et affirme l'exclusive souveraineté du Moi sur le Moi.

La Volonté manifeste l'individualité ; toutes les volontés particulières qui s'échappent de la masse humaine, ne sont réductibles que par la Force à l'une quelconque qui les prétendrait résumer. L'Anarchie est le retour à l'indépendance mutuelle et naturelle. Elle n'est pas le désordre, car ces volontés se dirigent selon l'Etre identique dont elles procèdent ; mais l'ordre qu'elle réalise est spontanément voulu par les individus, la Substance humaine l'impose à la saine liberté, et non la volonté capricieuse de quelques-uns.

I

Une défiance séculaire empêche son avènement, et soutient, seule, l'édifice si lourd de l'institution gouvernementale.

L'homme a peur de l'homme ; les individus se craignent mutuellement, et s'organisent pour se garder les uns des autres. Mon ennemi c'est vous ; j'ai péniblement élaboré tout un Code pénal, tout un ensemble de lois civiles contre la violence ou la mauvaise foi dont je vous crois capable. La société, — l'actuelle, celle que des siècles ont éternisée dans la pratique, — est éminemment insociable ; c'est contre l'autre, le voisin, qu'elle dirige ses foudres ; c'est l'homme qu'elle semble redouter, et cette forteresse dont elle protège l'individu est surtout une prison !

Ainsi les hommes s'empêchent inutilement ; leur spontanéité s'embarrasse dans les prescriptions de toutes sortes qu'elle doit respecter ; les lois s'accumulent, procédant de la même inquiétude, surchargeant l'action humaine, émasculant les énergies, retardant le progrès, le libre essor dans l'espace inconnu.

L'ennemi commun est presque oublié : la Nature qu'il faudrait utiliser. L'homme se dépense à cette surveillance réciproque ; trop souvent la haine stérilise son activité ; il est préoccupé de dépasser l'autre, d'arriver plus vite et tout seul. Il redoute le partage et s'isole jalousement de ses semblables.

Si cependant quelque conquête se réalise dont toute l'humanité se peut réjouir, si le patrimoine commun s'est trouvé quelquefois augmenté, c'est indirectement, et malgré la loi *sociale*. L'invention appartient rigoureusement à l'inventeur apparent ; les découvertes sont toujours à refaire ; les hommes

s'échelonnent sans se tendre la main ; l'évolution n'est jamais immédiatement intégrale, elle emporte successivement les individus.

La Société permet, — recommande presque, — l'utilisation exclusive ; si un procédé nouveau m'apparaît, une issue plus favorable à mon activité, mon intérêt actuel est de m'en réserver soigneusement la possibilité. Il vaut mieux, pour moi, être le seul riche ; l'universelle productivité me générerait ; le bien de tous serait la relative pauvreté de chacun, personne n'en veut. Au fond du plus malheureux est l'approbation virtuelle de cette paradoxale organisation ; ce qu'il brûle maintenant, il l'adorera demain, si les circonstances variables qui font l'accidentelle hiérarchie, basculent au point de le placer tout en haut de l'échelle qui l'écrase.

Ainsi les inégalités s'accroissent ; chacun ne cherche que pour son propre compte, et, tout d'abord, paralyse l'action des autres, dont il craint la concurrence. Le progrès est une course au clocher ; il se réalise en haine de l'égalité. Chacun s'efforce pour échapper à la communauté ; le réseau des lois sociales se distend violemment dans le sens de quelques individualités plus adroites, et la compression en résulte, ailleurs, dont les autres pâtissent. L'homme repousse l'homme, et si quelqu'individu s'élève, il triomphe toujours sur les victimes inévitables de sa gloire.

Voilà le fait que révèle la plus superficielle observation, que confirme aussi l'étude approfondie des actuelles conditions économiques. Les valeurs utili-

sables, les moyens de vivre et de jouir s'achètent aux hommes ; il est donc essentiel que les besoins du vendeur soient considérables, que le vendeur soit malheureux, pour que l'acheteur se puisse satisfaire à meilleur compte. L'homme est réduit à vivre de l'homme ; il profite des pertes de ses semblables ; la faiblesse de l'un fait toute la force de l'autre.

Le culte exclusif du Moi — d'ailleurs diversement déguisé, — fut certainement à l'origine lointaine de cette organisation si complexe. L'égoïsme est responsable de tous les accidents sociaux, donc, aussi des vices.

Mais l'erreur de cet égoïsme fut de voir un obstacle inévitable dans l'égoïsme voisin. Le Moi s'effraya des autres Moïs, et s'employa immédiatement à en réduire les moyens ; il opprima, pour ne pas être opprimé, il prit les devants, de crainte d'être dépassé.

Or cette opposition ne fut jamais fatale. La sélection dans l'espèce n'est pas l'expression la plus radicale du grand fait universel ; l'Être veut être, la Vie veut vivre ; et l'Être persiste, la Vie continue jusqu'au moment d'une résistance suffisante qui l'arrête et l'oblige à un détour. La direction selon la moindre résistance, est la vraie loi fondamentale.

L'ennemi, c'est le faible. Malheur à celui trop chétif dont l'obstacle peut être dépassé ; il sera broyé, certainement, par l'irrésistible expansion de la Vie coalisée. La loi de l'Univers est contre lui. L'homme n'échappe pas à l'essentielle nécessité ; il

marche fatalement, il lutte de toutes ses forces contre les résistances ambiantes..., mais non pas nécessairement contre l'homme.

Et même jamais..., du moins dans l'avenir, et presque dans le présent. Car de plus en plus les individus approchent de l'équivalence. L'animalité les distingua longtemps. Tel bœuf peut avoir des cornes plus aigues ; tel cheval un sabot de fer, tel lion une mâchoire plus formidable ; les muscles humains comportèrent longtemps — aujourd'hui encore, — des différences dont se pouvait justifier la lutte. Mais ces distinctions peu à peu s'effacent sous l'identité du véritable instrument humain : l'aptitude intellectuelle. Cette aptitude n'est pas encore également réalisée ; des génies, cependant rares, de simples talents, dépassent encore l'humanité ; mais la conscience des suffisantes possibilités pénètre de plus en plus en tous les individus. Un capital intellectuel s'est amassé, dont la diffusion inévitable, permettra bientôt une égale activité. Quelques-uns seront toujours plus haut, inaccessibles à la foule ; mais leur exception ne contredira guère la règle. En tous cas, leurs facultés anormales s'exerceront, généralement, en des sphères trop supérieures pour y gêner aucune autre activité. Elles ne seront pas une arme contre le voisin et contribueront le plus souvent à l'avancement de tous. La collectivité, d'ailleurs, pourra toujours contenir, et contrebalancer leur excessive influence, leur oppression possible.

Les machines sont le moyen principal de cette égalité approximative. Elles servent indifféremment

l'individu quelconque. Le fusil est une arme à la disposition de tout le monde, et deux fusils sont bien près de s'équivaloir... L'adresse individuelle est un élément de différenciation de moins en moins appréciable à mesure que l'arme se perfectionne, inutilisant presque l'intervention personnelle.

De même les bêtes de somme, le cric, et autres artifices dont les plus faibles peuvent tirer le même parti que les plus robustes. Les machines, demain, dispenseront complètement de l'individu ; un ébranlement initial leur suffira, qui ne dépassera le possible de personne.

Ainsi la science s'abaisse à la portée des moindres intelligences, élevant les faibles à la dignité des forts, nivelant l'humanité. La lutte contre l'homme apparaîtra bientôt une dépense inutile ; la défense étant aussi vigoureuse que l'attaque, les deux efforts se neutraliseraient sans profit. L'homme luttera pour vivre, mais sa vie ne coûtera plus la vie des autres, jusqu'à l'instant encore improbable, où les valeurs utilisables resteront strictement limitées, obligeant au sacrifice d'un certain nombre de désirs.

Les inégalités si nombreuses que nous pouvons constater en l'ordre social actuel, sont déjà sans sérieuse justification. L'histoire les a transmises au Présent, et le fait se perpétue, parce qu'il est fait, consolidé d'ailleurs par nos longs consentements. Nous avons bien voulu ces supériorités qui nous écrasent ; nous avons nous-mêmes hissé sur nos épaules ces autorités qui pèsent maintenant, presque intolérables ; elles sont fortes de notre tolérance,

de l'abandon, à leur profit, d'une partie de nous-mêmes. Que nous refusions notre complicité, et elles s'écrouleront, rabaissant à notre niveau, immédiatement surélevé, leurs quelques cimes orgueilleuses.

L'homme n'a pas eu tort de craindre ; la société autoritaire fut la sincère expression d'une époque ; elle prévint un danger réel. L'antagonisme était probable entre les individus, si dispersés à l'origine, et de possibilités si différentes. L'homme était redoutable à l'homme ; la société organisant les individus, paralysait cette éventuelle inimitié. L'homme consentait une domination, pour ne pas la subir ; il acceptait un chef, pour ne pas souffrir un maître ; il devenait sujet de peur d'être esclave.

La société, d'ailleurs, fut un moyen de lutte ; elle aida beaucoup aux victoires primitives. L'homme isolé était encore trop faible ; son effort, perdu dans l'Univers, s'écrasait entre les gigantesques résistances auxquelles il se heurtait. La matière ennemie restait trop souvent inébranlable, à peine effleurée de toute l'action individuelle.

Alors l'homme rencontra l'homme, et se reconnut. L'alliance fut toute naturelle ; la ressemblance physique, la seule tout d'abord apparente, révélait de mêmes besoins, concluait donc à la même intention. L'homme s'adjoignit les hommes, son semblable fut sa première conquête, et l'humanité devenue compacte, repartit d'autant plus forte contre la Nature opposée...

Pas assez forte cependant, pas aussi forte qu'elle aurait pu l

Sitôt quelques individus rassemblés, une autorité, un gouvernement se sont ébauchés, groupant les forces pour la résistance efficace. Mais, après l'immédiate satisfaction des plus pressantes exigences, l'homme a négligé ses autres ennemis, dont l'incessante victoire aurait été le progrès. L'homme surtout l'a préoccupé ; ses moyens, intellectuels ou autres, se sont presque inutilisés en des organisations qui pouvaient satisfaire des ambitions actuelles, des caprices fugitifs, mais qui s'écroulaient le lendemain, dans les convulsions douloureuses d'une révolution. Et Sisyphe remontait son rocher ! Le jeu pénible recommençait, préparant de nouvelles déceptions, épuisant toute l'énergie humaine.

Il s'agissait de vaincre toute la Nature ; encore et toujours, d'accroître l'humanité ; au contraire, c'est l'homme seul que l'homme voulut dominer ; c'est son semblable que l'homme essaya d'écraser. Et pour anéantir l'individu, pour garantir la collectivité des quelques personnalités un instant plus fortes, tous les remèdes furent essayés, souvent pires que le mal. Les prophètes se succédèrent ; les législateurs brutaux imposant leur volonté ; les autres, plus dangereux, exposant leurs rêveries, accommodant les difficultés sociales à leurs illusions quelquefois sincères, trop souvent séduisantes. La politique naquit, accaparant indûment l'attention, et aussi l'intelligence humaine.

Ainsi, pendant des siècles, l'homme a joué au

gouvernement, comme l'enfant joue au soldat ; heureux à chaque combinaison nouvelle ; bientôt fatigué, puis bouleversé, et rejeté loin dans le passé, lorsque le progrès fatal le heurtait trop violemment aux limites où il s'était stupidement enfermé.

La Société n'était pas une fin, mais un moyen ; l'individu surtout importait, c'était lui qui luttait, et pour lui. L'état social n'était qu'une meilleure attitude de combat, une arme plus commode, diminuant l'effort nécessaire. Le bénéfice est incontestable ; depuis l'initiale barbarie, l'histoire en raconte presque exclusivement le progrès. En limitant les activités, l'autorité obligeait à une artificielle égalité, défendant le faible contre le fort.

Aujourd'hui l'arme est déjà un bagage encombrant ; elle sera demain dangereuse. Car l'égalité naturelle s'établit ; l'individu se protège tout seul, il suffit presque à l'antagonisme possible ; il serait déjà assez fort si les hiérarchies du passé ne continuaient pas de menteuses distinctions, si une organisation défectueuse, ne permettait pas une inégalité sociale disproportionnée avec les quelques différences réelles qui peuvent persister.

L'Etat, gardien de l'individu, s'inutilise de plus en plus. La société pourra continuer d'autres avantages. Une force nouvelle en pourra naître pour le progrès, une force que nous n'avons encore pu apprécier, car l'intention sociale fut simplement défensive. La société est restée un système d'assurance mutuelle ; il faut qu'elle devienne une organisation d'assistance réciproque, ou qu'elle disparaisse comme une en-

combrante superfétation, — un souvenir pénible du passé disparu et d'un présent condamné.

Les hommes courent à l'identité des moyens ; leur tendance est nettement déterminée, sinon réalisée. L'ordre existe virtuellement, notre fausse société, seule, l'empêche, — et aussi une fausse inspiration. C'est sur l'éternel qu'il faut fonder l'éternel, au lieu que la sensibilité accidentelle est trop souvent la règle de la loi. Au fond de l'individu quelconque sont des tendances définitives, et qu'une solide unité enchaîne en l'universalité de la masse humaine. Que la volonté les exprime simplement mais exclusivement, déterminée par leur seule réalité, et l'Ordre s'épanouira de lui-même à la surface de l'humanité débarrassée.

II

Toute réalité contingente suppose certaines déterminations, qui sont des *lois*. Nier toutes les lois, c'est proclamer l'absolu, c'est affirmer l'inconnais-sable !

L'homme n'échappe donc pas à toutes les nécessités. Le Moi est limité par des forces supérieures ; il ne peut dépasser son possible, et ce possible dépend à la fois du Moi et du milieu. La faim, la soif, telle maladie, sont des oppressions que l'homme doit évidemment subir ; il faut qu'il obéisse à ces autorités inévitables, l'indépendance de l'individu s'arrête au moins là.

Il est ainsi des lois qu'on ignore parce qu'elles nous constituent, parce que les directions qu'elles impriment à notre individu, sont notre forme, notre condition. Ces lois n'émanent d'aucune volonté particulière ; elles ne s'imposent pas à notre pouvoir pour le restreindre, elles sont, au contraire, l'expression même de ce pouvoir, la mesure de notre acte nécessaire. Elles ne peuvent gêner, car elles ne peuvent surprendre ; elles sont acceptées, — forcément, — depuis l'humanité, et leur éternelle prévision, épargne les heurts désagréables.

Nous savons que nous mourrons si tel accident

nous affecte ; nous savons que telles énergies emmagasinées en notre être, sont d'une expression nécessaire en tel ou tel sens ; nous savons, — ou pourrions savoir, — toutes les exigences de notre individu. Ces exigences n'ont pas besoin de formule impérative ; un code qui prescrirait la mort, lorsque les conditions physiologiques en seraient réa-sées, serait, pour le moins, ridiculement inutile. La nécessité se passe de notre approbation.

De telles lois échappent évidemment à notre direction ; elles dominent notre vie, et en conduisent tous les instants. Il y a un rapport d'impérieuse causalité entre certaine situation et certain acte ; l'acte résultera inévitablement de la situation. Que la métaphysique admette ou non la liberté, il ne s'agit jamais du caprice ; l'homme libre est toujours conduit par les lois rationnelles — par la conscience de sa nécessité ; — à moins d'une ignorance ou d'un encombrement social. Il agira toujours sagement, selon son être intime, s'il sait et s'il peut... si la sensation accidentelle ne l'emporte pas et si une fausse réalisation gouvernementale ne vient pas entraver cette sincère expansion.

Donc, il est des lois qui nous composent, beaucoup plus qu'elles ne nous obligent, qui sont *nous* et non pas un obstacle à notre individu. Ces lois sont respectées, et d'ailleurs nécessairement. Ces nécessités qui nous enferment sont nos propres limites ; nous ne pouvons les dépasser, agir à leur rencontre. Nous y consentons, comme nous consentons à respirer l'air qui nous entoure ! La révolte, ici, est

impossible ; elle serait absurde, parce qu'elle signifierait, la révolte contre soi, l'hypocrite négation de de son être.

Ces lois, que personne n'a établi, peuvent-elles contribuer à l'ordre social ?

Si l'humanité n'était qu'une juxtaposition de hasard, la rencontre fortuite, dans l'espace, des éléments dispersés d'autant d'origines ; si un tronc unique ne réunissait pas solidement les rameaux épars qui s'entrelacent en la société actuelle..., la convention, l'entente préalable, serait évidemment le seul moyen d'organiser la collectivité. De mutuelles concessions permettraient seules l'unité, — l'abstraction de toutes les différences particulières. Un arbitraire contrat social serait nécessaire et fonderait réellement l'ordre de cette artificielle association.

Or, l'*humanité* est une réalité. Elle n'est pas voulue par les hommes, elle s'impose d'abord à leur consentement. La sympathie impulsive n'est pas une erreur ; avant même qu'elle eut réuni les hommes, nous avons toujours souffert des mêmes grandes souffrances et tressailli des mêmes émotions.

Physiquement, nos caractères communs ont permis à la science de limiter exactement l'espèce humaine, et d'en formuler l'unité définitive.

Moralement, les mêmes grands mobiles ont toujours et partout, agité la masse humaine. L'homme est resté à la merci des mêmes sentiments, dont

l'éducation individuelle a pu modifier l'expression, mais que l'observateur le moins attentif découvre identiques, malgré le mensonge des apparences. Une langue commune a toujours été possible, et il n'en est aucune dans la diversité actuelle dont un étranger ne puisse pénétrer jusqu'à l'âme et vibrer de toutes les palpitations, qui sont celles du peuple créateur.

Intellectuellement surtout, la Raison n'a jamais perdu son empire universel. Elle reste le suprême recours auquel tous les peuples peuvent atteindre ; son unité domine notre multiplicité qu'elle synthétise. Elle s'élève, inaccessible aux influences ambiantes, dernier refuge de l'éternelle identité humaine.

Les lois de l'individu quelconque, — les lois essentielles, — sont donc les lois de l'humanité ; la loi de la société est au fond de nous ; connaître les conditions définitives de notre être, c'est connaître la forme définitive de la société ; obéir à sa réalité, être ce qu'on est, c'est agir selon les autres réalités humaines, c'est être fondamentalement sociable.

Cependant, toutes les lois individuelles ne sont pas celles de la société. Si l'identité enveloppait l'homme tout entier, si la même unité indéfiniment et très exactement répétée constituait toute l'humanité, les volontés particulières coïncideraient absolument et dans tous leurs écarts. La loi, le caprice de l'un, exprimerait immédiatement la loi, le caprice

de l'autre ; la monarchie serait le gouvernement de tous.

Or, nous différons ; l'individu s'isole dans la foule ; le Moi ne s'égare jamais dans les Moïsautes qui l'environnent ; la *personnalité* distingue les unités fondamentalement identiques.

Le premier regard de l'homme suffit à l'arracher à la masse homogène où il ne se peut absolument confondre ; ce n'est qu'en pénétrant plus à fond, au-dessous de la superficialité acquise, que l'humanité apparaît, c'est-à-dire l'identité.

Longtemps parallèles, les tendances qui font l'homme, divergent à un moment donné ; les circonstances diverses du milieu en modifient la direction, précisément au point d'affleurement où elles prennent contact avec ce milieu... à la limite de l'homme, à la surface.

Deux éléments composent l'homme normal ; deux éléments dont la sociologie doit tenir compte. Au-dessous de l'*individu* est l'*homme* ; et le même *homme* soutient tous les *individus*. Un élément définitif assiste à nos évolutions artificielles ; quelque chose, en nous, persiste malgré les siècles, et traverse l'espace pour se répéter en tous les peuples ; mais quelque chose change, et les peuples apparaissent en l'humanité.

Le milieu où nous habitons a, peu à peu, influé sur notre constitution native ; une couche d'alluvions s'est déposée, que le temps peut emporter, que les circonstances peuvent modifier. Nous différons par cet élément ajouté, et non définitif ; sous la poussée

du milieu nos individus ont émergé de la commune identité, et chacun de nous s'est isolé dans une forme qui distinguait son apparence des autres quelconques.

Mais l'humanité, — le minimum humain, — les inquiétudes irréductibles, les profondes déterminantes, les composantes essentielles de l'espèce ont résisté à cette différenciation ; leur identité s'est perpétuée ; elle est encore retrouvable, — et facilement — au fond de l'individu.

Or, le législateur est un homme, et aussi un individu. Son acte peut exprimer l'éternelle aspiration humaine, ou l'élément variable qui la complique. La loi positive peut ainsi formuler les lois inévitables, ou simplement la volonté issue de circonstances disparues demain, inconnues à côté.

Elle ne peut être qu'une superfétation inutile de la loi éternelle, ou une complication dangereuse des conditions qui nous composent. Le législateur rabache la Nature, ou il l'empêche.

Pourquoi répéter les lois naturelles, et fortifier leur redoutable impératif d'une ridicule sanction humaine ? Peu leur importe notre consentement, elles nous enferment à l'insu, ou malgré notre volonté.

Pourquoi ajouter à ces lois naturelles et collaborer à l'œuvre divine de la fatalité ? Votre volonté particulière, déterminée par les circonstances que j'ignore, ne peut qu'embarrasser ma volonté. Ne m'imposez pas votre individu ; mon individu a les

mêmes prétentions à l'existence ; votre loi le heurterait péniblement. Les circonstances qui m'entourent me commande aussi tel ou tel acte ; laissez-moi agir selon mon milieu, m'approprier aux exigences ambiantes ; faites-en autant de votre côté, mais pour vous seul, et sans vous efforcer à une assimilation impossible.

Nous sommes identiques et divers ; des lois pré-existantes agissent notre identité et sauvegardent notre *minimum humain* ; le surplus, l'élément de différenciation ne peut appartenir qu'à chacun de nous. Qu'une prétendue loi se dresse, à côté, commandée par la force provisoire d'une majorité, immédiatement la résistance devient légitime, parce qu'elle devient possible.

Pourquoi cette loi ? parce que vous la voulez ! Pourquoi la voulez-vous ? parce que votre sensibilité actuelle vous la fait désirable ! Mais si ma sensibilité à moi ne l'accepte pas ! et la vôtre même, — celle qui vous détermine, — qui vous en garantit la persistance ? qui vous assure que, tout-à-l'heure, votre sensibilité ayant varié, cette loi ne vous semblera pas trop lourde, et injustifiée ?

De deux choses l'une ; ou vous en avez trouvé la raison dans votre humanité, dans l'élément commun à nous tous, qui fait l'unité de notre espèce ; alors, votre consécration n'était pas nécessaire, cette loi m'obligeait avant votre formule ; j'obéis, mais à moi-même.

Ou, au contraire, c'est votre *individu* qu'il faut en rendre responsable, c'est-à-dire ce qui fait *vous*

en face de *moi*, l'élément superficiel et variable ; alors, la loi usurpe son caractère universel, elle m'est abusivement appliquée, votre force actuelle en est la seule justification ; — vous êtes mon ennemi, et vous serez tout-à-l'heure le vôtre, quand sera modifiée l'attitude provisoire de votre individu.

Ainsi, que chacun agisse son être propre, et soit à lui seul son autorité. Notre acte est toujours une résultante, il n'est pas l'absurde émanation du Néant, une réalité est toujours au dessous, qui le détermine et le justifie. Notre acte est une réponse aux exigences du dehors, une réaction, une accommodation du milieu ; la réponse sera exacte, la réaction suffisante, si les exigences du dehors restent *sincères*, si une loi artificielle, un supplément arbitraire d'obligation ne vient pas rompre l'équilibre.

Une loi voulue par moi, par nous la majorité, par nous tous l'unanimité, une loi que nous immobiliserions par un effort de volonté, que nous projeterions dans l'avenir pour régir l'acte futur, serait certainement un embarras, un obstacle à notre marche fatale. Demain, nous agirons pour satisfaire aux exigences qui pourront survenir ; si ces exigences sont nouvelles, nous agirons autrement qu'aujourd'hui, et cette loi voulue aujourd'hui, selon notre acte actuel, sera forcément notre ennemie.

Donc, plus de lois humaines, généralisant l'individu, éternisant l'insaisissable instant ; abstenons-nous de prévoir l'avenir, ou de diriger l'autre que nous. Agissons pour nous seul et pour le présent.

Tout-à-l'heure viendra, avec ses lois nouvelles, que celles de la veille pourraient contredire. La loi est en nous, ne l'extériorisons pas ; elle serait immobile au dehors de nous, sans la Vie qui nous entraîne ; notre évolution ne l'emporterait plus, modifiée avec nous, toujours appropriée ; elle resterait, bientôt en retard sur notre actualité fugitive, — bientôt, donc, dangereuse.

Vivons, marchons, et notre loi avec nous ; tout ce qui n'est pas en nous est contre nous. Le Code est une ancre où nous avons imprudemment accroché notre individu d'un jour ; il nous retient, maintenant, empêche le progrès. Coupons le câble et, immédiatement repartis, nous n'apercevrons bientôt plus, loin, loin dans le passé, les lois contingentes où nous avons prétendu enfermer la Vie.

Avant l'inaccessible perfection, l'humanité traverse des phases progressives dont le souvenir ralentit la marche, en perpétuant le passé ; effaçons nos lois, nous leur obéirons si elles restent nécessaires, nous n'en seront plus gênés si elles deviennent arbitraires.

Toute loi que chaque individu ne trouverait pas en lui, qui ne serait pas la pure déduction de son intégrale réalité, — d'ailleurs modalisée par le milieu ; — toute autre loi que ses indications personnelles lui serait abusivement imposée. La révolte contre elle serait toujours permise, car la Force peut toujours s'essayer contre la Force. . .

III

Ainsi se précise notre méthode. L'identité humaine s'est variée au contact de la Nature diverse ; le milieu a provoqué des réactions qui n'ont pu dépasser le fondamental possible de l'homme éternel, mais qui le modalisèrent différemment. L'homme s'est approprié aux circonstances, mais il est resté homme en devenant individu. Nous sommes identiques et divers, éternels et provisoires. La législation, la science des lois humaines, sera donc identique et diverse, éternelle et provisoire, déductive et inductive.

D'abord déductive, et peut-être exclusivement.

La loi exprime les nécessités de l'Être, elle est donc commune ou particulière, selon son principe. De la réalité commune où se rejoignent nos individus, résulte la loi commune, la morale irrévocable où l'Être est définitivement enfermé et à laquelle il obéit sans sortir de l'Anarchie, — car l'Anarchie ne peut être l'impossible indépendance, l'irréalisable absolu.

Les individus construits selon les accidents dont fut modalisée l'identique humanité, — les peuples divers, les époques définies, — auront aussi leurs lois, mais exclusivement personnelles, déduites de

leurs particulières tendances et d'une ambiance déterminée, limitées, donc, à ces tendances, à cette ambiance.

La société, celle qui respecte toute la réalité, est donc impérative et facultative ; elle est un ordre et un conseil. Elle se constitue d'abord des lois universelles que l'homme quelconque ne franchira jamais sans se contredire ; mais elle se complète des indications individuelles qui ne se peuvent généraliser sans abus. Sur la base définitive d'une morale déduite de notre évidente essence, le sociologue aménage l'édifice social selon les siècles, selon les groupes ; il essaye l'intégrale et harmonique utilisation des forces individuelles, leur parfaite appropriation au milieu. Il sait l'éternel possible de l'humanité, l'éternelle limite, la morale inflexible ; il lui reste à savoir les conditions actuelles de la Nature en contact ; cette double considération indiquera suffisamment l'organisation.

Ainsi la recherche préalable est celle de la loi commune, la déduction de l'humanité définitive. L'homme domine toujours l'individu ; en tous cas, il le précède, et persiste au fond des successives apparences. De même la morale doit dominer la sociologie et fonder la société qui prétend à l'éternité, — au moins, à l'universel consentement. Cette morale est en l'homme quelconque, donc en moi..., mais en l'homme dont les accidents sont abstraits, en l'homme universellement adaptable et non encore adapté. Les règles de l'adaptation particulière de-

vront s'en inspirer, comme d'ailleurs du milieu ; elles dépendent en partie des lois éternelles, de même que l'individu dépend de l'homme auquel il s'ajoute.

Nous voulons à notre déduction, une base irréductible, un point de départ antérieur à toute certitude. Nous descendrons donc jusqu'à l'ultime réalité ; l'intuition indiscutable constatera l'indémontrable, et la Raison imperturbable, obligée à la Vérité, continuera l'explication.

Or, la plus immédiate des certitudes, celle que rien ne précède, et qui soutient toute la science, est l'affirmation même de notre activité. Nous nous sentons agir à tous les instants de notre conscience, et, par le fait, des résistances nous apparaissent, autour de nous, qui nous empêchent. L'homme est une force en conflit ; l'affirmation est inébranlable, l'intuition nous l'impose, et chaque progrès des sciences diverses la vient confirmer. Deux principes s'opposent en l'Univers : Moi et le non-Moi, l'homme et la Nature.

La satisfaction humaine se réduit essentiellement à la victoire sur le non-homme, à l'extension de l'homme malgré la Nature. L'homme est une force comprimée, son bonheur est de surpasser les limites qui l'oppressent, d'épancher sa masse, de déborder autour de lui. La grande lutte éternelle n'a pas d'autre intention ; l'homme, peu à peu, envahit l'Univers, c'est-à-dire qu'il se l'assimile ; les forces de la Nature sont successivement asservies, et obligées à

corroborer les directions humaines. L'homme s'augmente de la Nature, il l'utilise contre elle-même, dominant tous les jours la résistance, accaparant, humanisant la matière si tenacement rebelle.

Voilà l'évidence ; voilà la vérité.

Notre vanité ne l'a pas trouvé suffisante. L'homme n'a pas voulu se confondre dans le total universel ; il a demandé à d'ingénieuses métaphysiques de décorer la force humaine d'une dignité qui la distingue de la masse quelconque. Son désir l'a bientôt convaincu d'une investiture qui l'érigeait bien au-dessus des forces innombrables enchevêtrées autour de lui.

L'illusion était facile à l'égoïsme primitif. L'homme s'est découvert des droits ; et, immédiatement, leur orgueilleuse énumération fut placée au-dessus de toute discussion.

Ils furent proclamés évidents par eux-mêmes ; et celui-là serait déjà sacrilège, qui oserait seulement les fortifier d'une démonstration dont ils n'ont pas besoin. On ne doute pas des *droits de l'homme* ; ils sont, et on s'incline, à peine de la plus cynique immoralité.

Et, depuis des siècles, la science ou la pratique sociale s'appliquent à en réaliser la sacro-sainte formule, avec, d'ailleurs, une variété de moyens qui aurait dû, au moins, faire douter de sa prétendue précision.

Si cette affirmation de notre grandeur n'avait au-

cun inconvénient grave, on pourrait laisser cet innocent joujou aux mains de ceux qu'il réjouit encore. Malheureusement, les équivoques sociales dont nous souffrons, n'ont pas d'autre prétexte. Le préjugé embarrasse la sociologie ; il fonde toutes les erreurs où se dispersent les économistes, et les gouvernements à leur suite. L'illusion, si douce qu'elle soit, est un peu trop chère à ce prix.

D'abord elle nous encombre d'une morale infondée, qui empêche la spontanéité humaine, et nous surcharge de préoccupations affaiblissantes.

De plus, et surtout, elle est illusion ; par le fait, provisoire, au gré d'une sensibilité plus ou moins fugitive. Un point de départ d'une détermination aussi confuse, réfugié dans les brouillards obscurs de la conscience, n'oblige pas la déduction et la ligne sévère de la vérité ; tous les détours deviennent possibles ; le *droit* peut être aperçu à l'origine d'une action presque quelconque. Et de fait, il n'est pas une institution qui ne se prévale des *droits de l'homme*. Tout gouvernement les prétend réaliser, et s'intitule leur sauvegarde.

Cette élasticité suffit à leur condamnation. Il faut une base plus solide à la société, et où tous les hommes se puissent retrouver. Le concert de l'humanité ne peut s'accorder au diapason incertain d'une foi qui s'atténue, se modifie selon les individus. Un autre fondement est nécessaire, où la société définitive se puisse édifier, et aussi la société universelle ; une autre certitude doit conduire la déduction sociologique, que personne ne puisse jamais

contester, qui reste inébranlable dans le temps et l'espace, chez les peuples quelconques du présent, dans les générations possibles de l'avenir !

Cette certitude, nous la tenons... L'homme est un système de forces en équilibre plus ou moins instable; d'où le droit aurait-il pu s'introduire, et que pourrait-il signifier?... Les forces se distinguent par leur quantité; toute autre hiérarchie serait illégitime, et d'ailleurs inconcevable... Nous constatons la force humaine et des forces autour; voilà le fait certain, le reste n'est qu'une hypothèse, admise trop facilement par notre orgueilleuse puérité...

Donc, aucun droit; nous sommes, parce que nous le pouvons; rien ne nous rattache à l'être, que notre puissance. Qu'une force plus considérable nous heurte et nous écrase; que notre force, au contraire, dépasse celles des plus faibles, — le fait reste absolument de même nature, la moindre distinction est réellement injustifiable.

Aucun devoir non plus; du moins, au sens où l'entendent la plupart des moralistes.

La force est un centre irradiant; toutes les directions sont également légitimes, pourvu que ma force se distende, mon énergie se développe. La conscience morale ne peut être qu'une habitude de la force; les directions qu'elle me défend, sont celles que ma force a longtemps ignorées. Et, en effet, la moralité varie selon les peuples et les siècles; ses interdictions n'émanent donc pas d'un principe in-
terne, immanent en tous les individus, mais d'une

accoutumance au milieu, si différent en l'Univers varié. Un acte immoral se réduit à un acte inusité, dont la surprise, seule, effraye la conscience.

L'homme se souvient des états successifs où s'est reposée l'humanité. Les innombrables accidents pressés le long de l'histoire, obligèrent à des réactions dont la trace complique aujourd'hui l'unité du Moi, et parfois même, peut lui paraître inhérente. L'homme ne fut jamais qu'une force — un faisceau aux multiples composantes ; — toutes ses nécessités sont incluses en son être ; elles sont l'immédiate déduction de la Force, d'ailleurs modalisée ainsi qu'il apparaît évidemment dans le Moi.

La morale éternelle se déduit donc sans sortir du Moi ; les survenances étrangères, les souvenirs ajoutés, sont l'élément provisoire que son éternité ne saurait accueillir. Le Moi, — l'Être en le Moi, — est le législateur absolument certain ; l'Anarchie n'en veut pas accepter d'autres.

Ainsi, la force est le fait commun à l'Univers ; la dernière condition de l'Être humain, comme aussi, de l'Être quelconque. En la Force se rejoignent toutes les réalités, elle est la substance ultime, siège de toutes les spécifications ; c'est donc à la force que nous demanderons les lois de l'action humaine en conflit, la tactique de la conquête universelle.

La question sociale n'est plus qu'un problème de mécanique ; les seules lois de l'Être dont nous sommes, sont les lois de la Force. Ces lois échappent aux caprices de l'interprétation ; elles persistent au-

delà de la sensibilité contingente, impersonnelles comme leur objet. Elles s'érigent, définitives, au-dessus des individus, obligeant le Moi quelconque comme elles obligent la Force universelle.

Elles sont l'autorité suprême et inévitable. Devant elles, il faut s'incliner, et on s'incline, parce qu'elles nous sont inhérentes, parce que nous n'obéissons qu'à nous-mêmes en les respectant.

Et encore, ne nous obligent-elles pas tout entier ! Qu'un malheureux broyé par des nécessités imprudemment bravées, se hausse à une foi quelconque et trouve dans son idéal, la justification de la violation qu'il expie ; rien ne lui interdit de se redresser et maudire cette loi impitoyable, la seule cependant qui gouverne l'Univers, et limite l'action humaine.

La pensée peut aller au-delà et dépasser l'irré-médiable loi qui nous enferme. L'homme conserve le droit d'entrevoir le mieux ; l'Être qui oblige son acte, ne commande pas son admiration. L'humanité, courbée sous l'impitoyable étreinte, peut concevoir un ordre plus parfait, et désapprouver la Nature actuelle qui l'entraîne à l'inévitable malheur.

Elle peut, au moins, pleurer sans crime, — et toujours !...

IV

Le Moi est une Force, obligée aux lois de la Force.

Or, la Force conclut immédiatement à l'action. Être c'est agir. Une force inerte serait inconcevable ; l'activité est inévitable, elle constitue toute la Force dont elle est, d'ailleurs, l'unique aspect.

L'impérieuse logique de notre Être nous impose donc l'action, c'est-à-dire l'expansion, car, agir, c'est tendre à développer son Être dans l'espace.

L'expansion devient donc une nécessité ; l'action la plus efficace satisfait seule l'implacable exigence de notre réalité. Un véritable devoir s'élève envers nous-mêmes ; le seul que découvre l'analyse sincère. Nous *devons* nous développer le plus commodément possible ; car nous nous développerons nécessairement, et la plus évidente logique nous commande de diminuer ces obstacles contre lesquels nous serions condamner à nous épuiser...

Si je pose deux plus deux, je dois conclure à quatre ; de même, si je suis, je dois agir, à moins d'une contradiction, d'un conflit absurde avec ma réalité. Aucune obligation évidente ne subordonne l'homme à une autorité extérieure ; mais l'homme est lié à son être, et ne peut faillir à l'*obligation d'agir*, sans faire banqueroute à sa nature.

Au-dessus ou à côté de ce devoir, nul autre ne vient prendre place ; toutes les obligations dont nous allons composer l'état social, ne pourront avoir d'autre origine. La raison seule, — l'intuition de nos profondes conditions, — commande ici la foi. La nécessité de l'effort à outrance est un devoir justifié, logiquement démontré ; devant lui seul nous inclinons nos libertés, et cette société seule sera respectable, qu'aucune autre exigence ne viendra compliquer.

Mais l'homme tout entier doit converger vers l'action. Or, l'homme est une force libre et intelligente. La force, en le Moi, se complète de ces deux attributs. L'homme peut *savoir*, il peut *choisir* et *attendre* ; ici encore, l'intuition fonde notre conviction, elle supplée à l'impossible démonstration.

Les attributs sont au service de l'Etre qu'ils modalisent ; l'intelligence et la liberté s'ajoutent à la force dans l'homme ; ils sont donc des moyens de la force humaine, subordonnés à la même fin, emportés par la même fatalité. L'action reste toujours la loi, — mais l'action intelligente que permet la liberté. L'intelligence défaille, la liberté contredit son essence, si elles ne contribuent à cette nécessité de l'Etre qu'elles affectent.

L'intelligence doit éclairer la route de l'Action, et la liberté, y diriger l'homme. L'homme doit agir l'action la plus efficace ; il peut la savoir, il doit donc la chercher parmi les possibles ; il peut aussi

la choisir, il doit donc l'agir seule, malgré la pression des circonstances.

Quelle est cette action, et comment l'agir ? Voilà tout le problème social.

Ainsi, la déduction s'étale au grand jour de l'évidence. Le devoir résulte de la certitude la plus immédiate, et sans intervention suspecte.

Si je suis, — et je n'en puis douter, — ma réalité complétée par ma Raison, ordonne mon action la plus efficace possible ; je ne puis refuser sans contrarier bien plus qu'une sensibilité simplement réceptive, et à la merci de toutes les influences ; bien plus qu'une volonté accrochée à un désir actuel et fragile..., la Raison qui impose ses lois, la Raison qui constate évidemment les conditions de l'Être et les formule, aussi certaines que toute réalité.

Cette morale s'élève donc au-dessus des contingences, même les plus respectables ; elle dépasse la relative solidité des sentiments les plus unanimement humains ; une évidence éternelle la soutient, qui l'immobilise, bien au-delà du caprice, indubitable et définitive, nécessairement applicable, et, d'ailleurs, spontanément appliquée.

Cela seul est obligatoire qui est nécessaire. L'action normale de l'Être est morale, parce qu'elle est logique, conforme à la réalité. L'Être se continue dans l'action, c'est-à-dire que l'inaction serait l'anéantissement. Il se déploie tout naturellement contre les résistances ; il lutte de toute sa réalité contre les réalités opposées ; tous ses attributs ont la

même direction, et l'intention humaine quelconque, pure de toute préoccupation acquise, n'est que la constatation de cette unanime tendance.

L'immoralité n'est plus qu'un illogisme ; c'est l'Être qui s'oblige lui-même. Le devoir se déduit de la réalité et non d'une autorité contestable ; il est la simple conscience de nos nécessités, l'adhésion libre à notre fatalité.

Le devoir rapproche l'idéal, il facilite le fait inéluctable, il aide à nos véritables réalisations. Nous agissons toujours, et quand même ; agissons donc le plus efficacement que nous le permettra la science de nos conditions ; le progrès nécessaire sera plus rapide, la route si longue de notre évolution sera plus vite parcourue, et la fatigue sera d'autant évitée, à laquelle nous oblige la lutte éternelle, la pénible oppression de la Nature opposée.

V

Le premier pas intellectuellement imposé, le premier devoir de la morale anarchique, est évidemment l'*association négative*, le respect des activités humaines dont la direction peut croiser la mienne.

Les hommes reconnaissent facilement l'égalité approximative de leur quantité. La force brutale d'un individu, ne surpasse guère celle d'un autre quelconque ; en tous cas, nous avons vu l'équivalence s'établir à la faveur de l'instrument rationnel dont tous les hommes peuvent avoir la même jouissance.

Mon expansion est possible, — permise, — dans tous les sens je puis donc heurter mon voisin si la résistance est actuellement moindre de son côté ; il est une valeur offerte, que j'ai le droit de choisir, si je le puis. La lutte serait donc légitime, rien n'obligerait au respect du semblable..., si la Raison intelligente n'intervenait !...

Or, elle intervient, et ordonne l'abstention.

Mon voisin est mon semblable ; il peut donc me résister, il peut même m'attaquer. Son possible n'est pas inférieur au mien ; nos ressources sont les mêmes, et aussi le désir de vivre qui les mettra en œuvre..., il peut donc autant que moi, ou à peu

près, la différence est généralement inappréciable. Ce que je gagnerai, peut-être, sur lui, il peut le gagner sur moi ; nos deux *droits* — nos deux possibles, — se *détruisent* !

Je comprends mon véritable intérêt ; la lutte m'obligerait à la résistance ; une partie de mes énergies serait inutilement immobilisée, des repréailles seraient à redouter, une oppression à craindre, et, précisément équivalentes au bénéfice éventuel de mon homicide.

Je comprends nécessairement cela ; mon intelligence conclut donc à la neutralité. Je m'abstiens de l'homme, pour en être épargné ; j'évite une lutte inutile, un gain qu'il me faudrait rembourser. Nous convenons de nous respecter réciproquement ; nous en convenons, sans hésitation possible, déterminés immédiatement, par le bon sens le plus impérieux.

Ainsi, un contrat est à l'origine de la société, et fonde seul le droit à l'existence, droit tout relatif d'ailleurs. Je n'ai pu contracter avec d'autres que mes semblables, le reste de la nature conserve donc le *droit* de m'anéantir ; je ne puis réclamer contre la tuile qui m'écrase, l'intelligence ni la liberté ne pourraient l'éviter à ma force. Mais l'homme, mon identique, *doit* me respecter, parce qu'il *doit* immédiatement comprendre l'inutilité d'une mutuelle opposition. Au nom de cette loi d'expansion qui oblige sa liberté, il doit se détourner de moi et chercher ailleurs, parce qu'il *doit* savoir ma force capable de le repousser. Il est imbécile, il renie sa

Raison, il se nie lui-même, si cette résolution ne résulte pas, irréfutable, de sa claire intelligence. C'est une nécessité logique, qui devient une véritable obligation morale.

Sans sortir de lui-même, le Moi se trouve lié au non-Moi ; l'égoïsme intelligent aboutit déjà au respect de son semblable ; la tolérance des activités voisines, est la première indication de la Raison. Du conflit où se ruent les forces universelles, la vie humaine sort, intangible, limitant, au moins, les possibilités redoutables de l'homme. Le milieu désarme en partie ; l'homme s'abstient de l'homme, et diminue d'un ennemi, la masse hostile qui résiste au Besoin humain...

Un contrat est préalablement intervenu, mais un contrat dont les termes n'ont rien d'arbitraire et sont définitivement déduits des plus claires évidences : agir son Moi, l'agir efficacement, donc, respecter le Moi étranger qui résisterait certainement au point d'inutiliser l'effort d'expansion.

La logique l'ordonne, c'est-à-dire l'immuable réalité ; et son ordre persiste, impérieux dans le Temps comme dans l'Espace. Aujourd'hui et demain, ici et ailleurs, l'homme doit se détourner de l'homme et conquérir d'autres espaces à sa force insatiable. La logique est éternelle ; aussi longtemps que l'humanité, le *Contrat de Tolérance* devra demeurer, obligeant toutes les libertés, parce qu'il oblige toutes les intelligences...

Mais tout n'est pas nécessairement respectable en

l'homme. L'homme n'est pas une quantité irrévocablement fixée ; il cherche autour de lui pour s'accroître ; son Moi s'augmente du non-Moi, il s'assimile, plus ou moins, les valeurs naturelles qu'il peut atteindre. Ainsi les hommes se séparent ; ils divergent du même point de départ, et s'efforcent, isolément, à l'incessante expansion, à l'accaparement indéfini... La force en eux, les condamne au progrès, qu'ils réalisent différemment, et selon les circonstances où chacun se trouve engagé. Le contrat de Tolérance ne saurait protéger l'individu tout entier, après ces conquêtes qui l'ont particularisé... L'égalité des forces individuelles fut le seul fondement de ce premier devoir ; les hommes peuvent et doivent désarmer réciproquement, parce qu'ils sont *semblables*. La similitude est le lien entre les prémisses et notre conclusion. Par elle seule, l'association devient une loi rigoureuse que le Moi impose au Moi, et que l'Anarchie accepte.

Or, la conséquence ne peut dépasser la cause ; l'obligation sociale s'arrête donc où s'arrête la similitude. Les hommes ne doivent associer que leur partie commune..., *leur désir de vivre, leur pouvoir de vivre...* La loi est limitée au seul fait dont elle dépend...

Au-delà, tout reste en litige. Les conquêtes particulières ne sont pas encore garanties ; les individus qui émergent de la masse, peuvent être d'inégale persistance ; leur humanité a diversement profité de la Nature ambiante, des valeurs à leur portée. Les uns sont maintenant plus forts ; dans le conflit pos-

sible il leur reste une chance de victoire dont on ne peut encore exiger le sacrifice sans l'imposer, car le Moi plus fort, et intelligemment égoïste, n'y consentirait jamais.

Les hommes ont des besoins communs qu'ils apportent en naissant ; et des besoins particuliers dont l'habitude et le progrès arbitraire les a pu surcharger. Il apparaît d'une évidente sagesse de consentir au respect mutuel de ces besoins communs ; mais, une fois atteint cette universelle moyenne, tout l'homme n'est pas encore satisfait. Les besoins issus des circonstances, et aussi réels que les autres, restent en suspens, et réclament leur tour. A moins d'essayer l'impossible nivellement, l'assimilation complète des individus ; à moins de refaire l'œuvre des siècles en retournant, le long du passé, jusqu'à l'identité primitive, il faut tenir compte de ces réclamations, et obéir aux exigences du Présent.

Or, ces exigences ne sont plus à l'unisson, et la force au service de mes appétits particuliers peut très bien dépasser celle dont disposent les vôtres. S'il plait à ma force d'envahir l'espace dont la vôtre profite, qui m'en empêchera ?

Ici, l'identité n'est plus évidente ; la réciprocité ne s'en peut déduire avec toute la certitude d'un devoir. Il semble que les activités puissent s'exercer librement et dans toutes les directions, la vie humaine étant d'ailleurs supposée à l'abri.

L'homme est interdit à l'homme, mais seulement l'homme nécessaire, le fonds commun que dépassent les individualités... Chacun a le *droit* de manger, de

satisfaire aux exigences fondamentales de son Être, et nul ne peut devancer les autres avant que l'humanité tout entière ne soit haussée à ce *minimum*. Jusqu'ici, la logique prononce sans appel, et la morale à sa suite. Le pain de tous est sauf ; aucune conquête particulière n'est *morale*, si elle empêche cette essentielle satisfaction ; mais la lutte est simplement retardée, elle recommencera au lendemain de l'équilibre universel. Le pain sec ne suffit plus à l'*homme* compliqué d'un *individu* aussi impérieux ; l'humanité maintenant déchainée va donc s'élancer à la conquête du superflu.

VI

Dans l'espace librement offert, les appétits vont se précipiter. Chaque *Moi* est le centre d'une activité suffisamment distincte des autres ; chacun va donc lutter pour son propre compte, ignorant d'abord les activités voisines, puis les respectant dans une certaine mesure, lorsque la Raison l'aura ordonné, mais conservant, au-delà, sa direction égoïste, et accaparant le plus possible des ressources à sa portée...

Bientôt, les individus émancipés déborderont de toutes parts le niveau des satisfactions communes qui apaisent l'humanité ; l'inégalité apparaîtra ;... avec elle, le conflit probable. Les uns, plus rapides, ou servis par les circonstances, auront vite devancé les autres, et diminué la Nature utilisable par l'excessive satisfaction de leur *Moi* exagéré...

Aujourd'hui, en effet, ils occupent la place ; l'abusive extension de leur *Moi*, gêne la possibilité du plus grand nombre qui dépérit à l'étroit dans l'Univers encombré...

Que faire ?...

La société actuelle interdit la révolte des opprimés. Elle consacre l'envahissement de quelques-uns, et arrête désormais la concurrence. L'inconscience des âges troublés favorisait cette usurpation. Personne ne protesta ; personne, du moins, ne put

soutenir sa protestation... Le consentement absurde de la foule accepta la propriété privée, dont la seule et pieuse sauvegarde préoccupa des siècles d'humanité...

Cette absurdité même faisait d'ailleurs toute la force de l'institution. L'homme soupçonnait vaguement l'illogisme d'une pareille solution ; la Propriété ne lui apparaissait pas d'abord la conséquence nécessaire d'une situation inévitable ; une confuse interrogation se dressait, à laquelle rien ne répondait. Mais l'insolence du fait déconcertait l'intelligence timide de nos pères. En face d'une réalisation aussi brutale, et presque universelle, l'homme n'osa nier. Le vide où s'isolait la propriété, devint du mystère ; l'homme ne comprenait pas, il *crut* ; le droit divin suppléa au droit humain trop insuffisant. La propriété, si solidement constituée, ne pouvait surgir du néant, elle venait donc de Dieu ; et les religions, successivement intéressées, avouèrent, — et proclamèrent, — ce crime de leurs divinités. L'homme adora la propriété, comme les sauvages adorent ces pierres tombées du ciel ; le propriétaire était le mandataire divin, personnellement investi ; un Dieu pouvait seul justifier l'injustice de son exception ; et la féodalité, la souveraineté absolue sur les hommes et les choses, ne fut que l'expression franche, l'exagération fatale du principe.

La critique moderne est plus exigeante ; les souffrances, d'ailleurs, ont donné l'éveil et dirigé l'attention. Les déshérités de l'organisation actuelle re-

gardent de plus près ces *droits* impitoyables qu'on leur oppose ; ils regardent... et ne voient rien ; ils écartent les voiles sacrés où l'idole cachait sa fragilité, et le Dieu suspect s'anéantit dans la cruauté, impossible à la Suprême Justice...

Il faut un autre obstacle aux appétits exacerbés ; le besoin ne s'arrête qu'en face de l'inévitable, et les vagues références de la vieille morale sociale ne suffisent plus aux impétueuses exigences du Présent. La propriété chancelle sur les bases métaphysiques qui, si longtemps, la soutinrent. Elle abdique ses prétentions divines et demande maintenant à la Raison, cette justification dont la dispensait l'aveugle adhésion de la foi.

Si le propriétaire discute, il est perdu ; son abus dépasse les forces humaines ; il faut un Dieu pour soutenir cet Atlas !

Or, la Raison se refuse à être ce Dieu...

Je possède et tu n'as rien ; mais tu pouvais faire ce que j'ai fait ; les hommes sont égaux, leurs possibles s'équivalent, ou à peu près... Tu n'as rien fait, j'ai travaillé ; nous sommes payés selon nos mérites.

Le raisonnement est inattaquable ; mais il détruit la Propriété qu'il prétend établir!...

Certainement la force, — le travail sous une forme quelconque, — est à l'origine de la Propriété ; tu as ce que j'aurais pu avoir, si j'avais précisément fait l'effort qui te l'a valu... Mais la situation n'a pas changée ; rien n'est intervenu dans l'intervalle, je puis donc encore avoir ce que tu as... Tu as arraché

à la nature rebelle, les valeurs dont tu jouis ; mon droit vaudra le tien, si, à mon tour, je te les arrache malgré ta résistance. La force provisoire ne peut fonder le droit éternel ; le fait seul en résulte, qui reste à la merci de la force...

La morale anarchiste, — la Raison, — m'ordonne, il est vrai, de te respecter, elle m'interdit la lutte... mais seulement avec mon semblable, avec l'homme en toi, l'élément nécessaire à ton humanité comme à la mienne. Je puis te disputer le surplus... Un contrat que ma Raison accepte, sauvegarde ton *minimum* ; il garantit ta vie en garantissant la mienne ; et avec ta vie, les moyens nécessaires, ce qu'il te faut pour ne pas déchoir de l'humanité, tout ce qu'exigent tes appétits normaux ; — au-delà, rien ne m'arrête plus, et je puis aller jusqu'au bout de ma force, sans dépasser mon droit !

En consacrant le droit définitif du premier ou du plus fort occupant, la sociologie moderne n'a pas voulu voir la contradiction finale de son institution ; la propriété, issue de la Force, se trouvait tout à coup immobilisée, par la vertu d'on ne sait quelle investiture ; elle devenait à jamais inaccessible à la force, et la seule volonté d'un détenteur accidentel en pouvait désormais légitimer la transmission !

Pourquoi?... La raison, franchement consultée, est restée muette. Tu as, pourquoi n'aurais-je pas ce que tu as ? Tu l'as pris n'importe où, pourquoi ne le prendrai-je pas dans ta poche ?

La raison n'a pas répondu. Les défenseurs du présent n'ont rien trouvé dans les ressources fé-

condes de la saine logique pour soutenir l'édifice fragile de la Propriété actuelle, et la Force est restée seule véritable dispensatrice de ce droit, déchu de la morale où si longtemps il fit illusion.

Donc, plus de propriété sacrée. Tout appartient à tous, ou plus précisément au preneur. La loi d'expansion justifie votre possession ; mais cette même loi justifiera mon envahissement. Si nos deux *Moïse* se heurtent, l'effort du mien ne sera pas moins moral que la résistance du vôtre.

Plus de propriété ! Elle n'est pas le vol puisqu'il n'y a pas de propriétaire ; mais elle n'est pas encore le *Droit*, puisque la Raison n'oblige pas à la consentir. Pourquoi m'arrêter aux limites de votre individu ? Pourquoi, si la victoire est possible, me contraindre à chercher ailleurs, les fruits si faciles à cueillir dans votre jardin.

Tout appartient à tous, c'est-à-dire à personne. Je choisis autour de moi ; vous passez à portée de mes appétits... , défendez-vous si vous tenez à conserver vos avantages.

Ainsi la lutte devient une fatalité inéluctable ; chacun peut prendre et reprendre, et, sauf la vie du prochain, tout est à la disposition de tous. La sauvegarde de la vie humaine ne rassure pas suffisamment l'humanité ; la guerre menace toujours ; elle éclate, si l'individu dépasse son *minimum*, s'il s'aventure un instant au-delà des seules limites que protège *jusqu'à présent* le contrat social.

VII

Mais l'instabilité en résulte, dont les inconvénients multiples apparaissent évidents. La continuité des efforts permet seule le progrès, et l'incessante trépidation de l'homme à la poursuite d'une propriété exclusive, qu'il lui faut ensuite défendre contre les retardataires, comporte une dépense de force qui empêche ou ralentit l'heureuse ascension. L'avenir s'édifie sur le présent ; il faut une base solide à l'essor de l'activité humaine.

Le désordre n'est pas encore trop considérable ; des lois séculaires que soutient la tradition, systématisent quelque peu cette course à la propriété. Un ordre factice retarde le bouleversement. Mais la lumière se fait, la Raison dissipe les préjugés ; et, bientôt, l'évidence conduira la Révolution, balayant les prétentions absurdes que respecte l'ignorance populaire. Demain, tout s'écroulera, et aucune foi n'accrochera plus la Propriété privée, emportée dans la débâcle...

Alors, personne ne se hasarderá plus hors des frontières où l'homme est à l'abri ; personne ne voudra, désormais, essayer une conquête dont le profit lui serait ravi au lendemain même de la victoire, lorsque la fatigue de la poursuite, laisserait le

vainqueur sans résistance contre l'avidité du prochain.

Pourquoi faire l'effort plus considérable de la première attaque ? Pourquoi s'épuiser contre la Nature intacte et trop bien armée. Chacun attendra que son voisin commence, pour se précipiter à sa suite ; l'humanité tout entière attendra, appesantie sur le présent, à jamais immobilisée sur les jouissances médiocres qui empêchent la mort sans permettre la vie.

Ce sera l'Ordre dans l'inertie !...

Or, l'Anarchie prétend réaliser l'Ordre dans l'activité !...

Rappelons le problème fondamental : favoriser l'expansion, l'accroissement de chacun ; par conséquent, diminuer les résistances qui s'y opposent.

L'homme est un ennemi particulièrement redoutable à l'homme et dont il importe d'éviter la dangereuse hostilité. C'est lui, surtout, qu'il faudrait convaincre ; le consentement de l'humanité est indispensable au progrès individuel. Ce consentement, la Raison a, seule, qualité pour le donner universel et définitif, malgré les volontés indociles qui méconnaîtraient leurs véritables exigences. La Raison comprend la nécessité de l'Ordre ; elle obligera la saine liberté à en essayer la réalisation. Déjà le droit à l'existence a été reconnu et consacré ; mais il ne suffit pas à l'inévitable développement des individus.

Si un contrat est possible, qui épargne l'irréremédiable antagonisme, tout en garantissant à chacun ses conquêtes ; ce contrat, immédiatement acceptée

comme le meilleur moyen de l'Ordre, deviendra par le fait, la loi sociale, la charte définitive de l'humanité...

L'organisation actuelle de la propriété aurait été ce moyen, si un partage réellement équitable avait été réalisable. Il faudrait que la répartition des valeurs fut la même en tout l'espace, et celle de l'humanité actuelle, définitive pour tous les temps. Ces deux identités se pourraient accommoder ; chaque homme recevrait un lot représentant le *maximum* de ses conquêtes possibles. Sans le partage, il aurait pu conquérir au-delà, s'il avait été accidentellement plus fort ; mais le même accident l'aurait pu faire plus faible ; la moyenne serait donc acceptable, elle devrait être acceptée, à moins d'une absurdité immorale ; et l'humanité, ainsi lotie, se perpétuerait sans guerre légitime, chacun à l'aise dans sa sphère isolée, tous les hommes augmentés, mais toujours équivalents et s'abstenant toujours d'une lutte inutile où ils seraient certainement neutralisés.

Or, l'irréductible diversité des lieux, l'incessante survenue d'unités humaines nouvelles empêchent cette définitive transaction. Elle seule pouvait immobiliser la possession individuelle et assurer à chacun les limites de son activité ; elle seule aurait pu constituer la propriété privée. Elle est impossible, donc, plus de propriété ; le fait reste seul, qu'aucune autorité incontestable ne peut légitimer...

Il faut autre chose et mieux. Les heureux peuvent être innombrables qui se contentent du Présent...

Mais que du fond du malheur une faible protestation s'élève, la Raison l'aura bientôt multipliée de sa puissance, et la plainte timide d'un seul, dominant le tumulte des satisfactions insolentes, dispersera sans effort, aux quatre vents de l'esprit, les principes insaisissables du cruel préjugé.

Or, ces plaintes sont nombreuses ; elles clament bien haut l'insuffisance sociale de la Propriété privée dont l'exagération fatale fait toute la douleur de l'heure présente.

Cherchons ailleurs et vite. Le temps presse, les crises se succèdent, de plus en plus fréquentes, où le peuple haletant exprime violemment ses souffrances. Le malaise, d'ailleurs, est permanent ; la catastrophe est à la merci d'une blessure un peu trop vive, d'un incident très probable en l'universel état d'angoisse.

Les rapports sociaux sont à l'extrême tension ; il importe de vérifier la machine, de reconnaître et d'anéantir le principe de divergence qui fait l'antagonisme croissant des individus nécessairement en contact pour la commune conquête du pain !...

Le mal nous indiquera le remède !...

VIII

L'intention de l'acte humain quelconque, est évidemment la nutrition, l'assimilation à l'une ou l'autre des composantes de l'homme. On mange ; on aime ; on pense ; le ventre, le cœur, le cerveau, sont les trois centres attractifs par où l'être s'augmente, les trois exigences fondamentales dont les efforts résument toute l'activité humaine...

Or, l'assimilation suppose plusieurs éléments ; l'être accru est un total, une simple juxtaposition des valeurs qui ont permis son accroissement. La nourriture du Moi est un supplément à son être, qu'il puise quelque part, ailleurs qu'en lui-même.

Un homme travaille ; il s'accroît d'un fruit que son intervention arrache aux richesses obscures du sol. Cet accroissement ne résulte donc pas seulement de son propre effort ; la nature y a contribué. Si l'homme est allé au-devant du fruit ; la nature a bien fait la moitié du chemin. Le travail n'est pas absolument créateur, la nature collabore à l'effort humain. L'homme, il est vrai, l'approprie, il met un peu de lui-même dans son *produit*, mais la Nature y met encore plus du sien....

Si cet homme était seul, il n'aurait aucune reven-

dication à craindre. Mais à côté de lui, d'autres, en grand nombre, travaillent et voudraient s'accroître ; il faut prévenir le conflit...

Cet homme n'enlève rien aux autres, il reste chez lui, s'il se contente de la part du fruit représentant son seul effort.

On peut même admettre l'inépuisable productivité de la Nature, qui permettrait l'appropriation du fruit tout entier. La Nature féconde est à la disposition de tous ; elle demeure l'éternelle alliée, toujours utilisée, toujours utilisable. Ma récolte ne gêne personne ; elle représente mon effort personnel que multiplie le perpétuel coefficient de la Nature. Jusqu'ici la propriété n'embarrasse aucune activité ; les valeurs appropriées par chacun sont toujours à la portée des autres. Tout le monde en peut toujours autant ; l'égalité n'est pas atteinte ; les hommes restent égaux, — donc, réciproquement respectables. Personne ne perdrait au contrat qui consacrerait cette appropriation ; tous, au contraire, y pourraient gagner la sécurité de leur propre activité. Il est donc rationnel, — obligatoire, — de le consentir. Le voisin se retrouve tout entier après ma moisson ; et, autour de lui, l'Univers n'a pas changé.

Or, il aurait changé, si le moissonneur prétendait interdire, à jamais, le champ où il moissonne, et le réserver définitivement à son exclusive exploitation. La fécondité est peut-être illimitée, mais non l'espace fécond ; le diminuer, c'est restreindre le possible humain ! La propriété définitive est donc

une évidente usurpation ; elle provoque le conflit, elle commence même la lutte. Le propriétaire attend à mon activité possible ; il empêche le choix dans les directions favorables à mon action, il comprime d'autant cette action qui est cependant ma loi, — la seule ! — l'exigence fondamentale de mon être. Le propriétaire est l'agresseur ; il sort de chez lui, il empiète sur les autres, il oblige à la légitime défense.

Où marcher sur un sol hérissé de barrières ? Comment me développer dans les limites de plus en plus étroites, où je suis enfermé ?...

Or, il faut que je marche ; l'immobilité serait la mort, la négation de mon essence. Je marche donc, contre l'ennemi, au risque de broyer ma faiblesse contre les remparts trop solides, de l'égoïsme humain.

Malheur à cette société où la violence devient nécessaire, où le vol inévitable se hausse à la dignité des vertus les plus impérieuses ! La révolution est à ses portes, et une révolution sans lendemain, toujours renouvelée de ses cendres, jusqu'à la catastrophe finale, la Ruine universelle, e sans justice, sous la malédiction exaspérée.

Cette société, nous en pâtissons, et elle se prétend définitive ! Elle croit pouvoir vivre, avec la mort, cependant imminente, — imminente depuis le premier jour, mais qu'elle a encore évitée à la seule faveur des distractions qui font oublier, et des illusions qui font quelquefois aimer.

La Révolution est fatale ; elle sera morale, tant

que persistera l'usurpation, tant qu'elle restera le seul moyen de vivre, la seule issue aux appétits inévitables...; aussi longtemps que les uns empêcheront les autres, et viendront compliquer d'un obstacle nouveau les difficultés naturelles que l'homme a déjà tant de peine à vaincre.

Un pillage n'est pas une société. L'Ordre ne reviendra qu'avec l'Anarchie, la loi inviolable, à laquelle chacun adhère, comme à sa propre nécessité.

La propriété est raisonnablement admissible, elle doit être admise, jusqu'au moment où elle gêne l'activité voisine. Aucun devoir n'enferme l'humanité, mais l'intérêt particulier commande le respect du semblable; la similitude persiste, — et aussi l'obligation — quelque soit l'emploi de la force humaine; — le fruit qui représente cette force, est donc respectable.

L'indivision doit commencer pour le reste. Si l'homme emprunte aux valeurs limitées de la Nature, s'il s'augmente d'une force acquise du dehors, il s'érigera un instant au-dessus des autres et pourra les conquérir; mais sa conquête, cette oppression possible, restera provisoire comme l'accident qui l'aura permise... A mon tour, je serai bientôt le plus fort, et je me vengerai...

Le métier de propriétaire, déjà si difficile, le deviendra bien plus, à mesure que disparaîtront les préjugés dont s'auréole encore ce droit contestable. L'indivision universelle, la libre et paisible disposition des richesses naturelles, me payera suffisamment de cette possession exclusive que menace tou-

jours l'envie si légitime du voisin... Je préfère, — je dois préférer — cette solution dont l'avantage évident oblige ma Raison. Je viole la loi d'expansion, je résiste inutilement à ma fatalité, si mon être libre ne choisit pas ce moyen intelligent de s'épandre.

Donc, que les détenteurs inclus gardent les fruits, mais qu'ils rendent le fonds. Il y aura toujours des fruits jaillissant sous l'effort humain, mais le fonds ne pourrait jamais suffire à tous les désirs.

Qu'on l'immobilise, ce fonds impartageable, et qu'il reste, tout entier à tous, sans attribution particulière. Tous par chacun ne peuvent l'avoir ; tous l'auront donc par tous. Dans l'espace redevenu libre, désencombré de la propriété, chacun pourra se développer, agir pour son plus grand bien ; et aucune raison ne persistera, — ni même un prétexte, — dont une plainte se puisse légitimer.

La Nature pourra se montrer avare, la pleine satisfaction ne sera pas immédiate ; mais pour la lutte à venir, l'homme comptera un ennemi de moins...

Toutefois, la longue expérience des siècles, et aussi, la plus certaine psychologie, démontrent la presque nécessité d'une exploitation localisée et continue.

Une certaine acclimatation est indispensable à la bonne production, une connaissance approfondie des ressources de son fonds, que peut seule permettre la fréquentation assidue. La Nature a des préférences ; elle ne s'accommode pas indifféremment de toutes les exigences ; il faut la connaître, et

lui demander, surtout, ce qu'elle donne le plus volontiers.

De plus, si tout l'espace était perpétuellement disponible, des conflits seraient toujours à craindre. Certains lieux, certains moyens, apparaissant plus favorables, seraient encombrés de désirs; et la guerre seule déciderait entre les concurrents qu'aucun droit particulier ne viendrait armer !

D'ailleurs, l'homme a besoin d'être appuyé; il ne suffit guère à sa solitude; le milieu le complète, souvent même l'enveloppe comme d'une caresse nécessaire à sa sensibilité. Dans la lutte àpre et sans trêve, le cœur en détresse s'accroche à tous les prétextes; il se repose un instant aux contours familiers de la nature habituelle; la nature l'intéresse, et semble répondre à cette instinctive affection. La montagne a vu le père; elle regarde le fils courbé sur ce même sol où chaque pas révèle l'effort du père. La maison assiste aux douleurs et aux joies; elle finit par y prendre part !... Elle est le cadre où la famille est à l'aise; elle reste, et conserve dans ses coins et recoins, le souvenir et la trace de ceux qui ne sont plus. Elle est l'éternel symbole, le lien du passé au présent; son immobilité rassure l'instabilité humaine.

L'homme se retrouve toujours dans la nature amie; avec elle, il s'engage sans frayeur dans l'avenir obscur que chaque jour renouvelle.

Il faut donc immobiliser la possession. Je garde le fonds qui m'agrée, mais je rends à la société l'équivalent exact de la perte qu'elle subit par mon fait.

Mon appropriation prive l'humanité d'une possibilité que je dois lui rembourser. Je suis définitivement propriétaire, à condition d'une rente perpétuelle. Je n'enlève rien aux autres, puisque je restitue immédiatement la valeur dont je leur interdis l'usage.

En raison des évidents avantages de la *localisation*, la collectivité convient de la garantir, toutes les fois que personne n'en pourra souffrir ; or, personne n'en souffre, si je paye aux autres la faculté dont ils sont diminués.

Ainsi, les individus peuvent choisir, et s'harmoniser au milieu qui s'accorde à leurs goûts. Le propriétaire n'est plus éternellement prisonnier de son fonds ; il peut changer, si des aptitudes nouvelles se révèlent, qui trouveraient ailleurs un meilleur emploi. Un fils n'est plus condamné à la succession du père ; les vocations, désormais, se peuvent réaliser ; chacun peut essayer selon ses tendances, à charge, bien entendu, de tenir compte à la société, du capital dont il demande l'exclusive exploitation. L'adaptation exacte devient possible ; et les efforts ainsi appropriés, sont d'autant plus efficaces.

Les incapables ou les inactifs ne peuvent plus bénéficier, seuls, d'une situation qui suppléerait à leur impuissance. Personne ne travaille pour eux, pas même la nature qui ne travaille que pour tous ; et leur produit, seul, leur reste, après qu'ils ont servi à la société la rente qu'ils appliquent aujourd'hui à leur exclusif entretien.

La solution est la même pour tous les capitaux, quelque soit, d'ailleurs, la forme où ils se manifestent. Le capital est, essentiellement, un principe actif ; il aide à la production, mais sa productivité lui est inhérente, elle n'est pas la simple transformation de la force qui créa le capital ; il y a quelque chose de plus, que personne n'a pu y mettre : la force multiplicatrice du nombre. 100 valent plus que cinq fois 20 ; l'expérience économique le vérifie tous les jours. La masse cohésive, la multiplicité unie, n'est plus le simple total des composantes ; un élément s'y ajoute, dont le calcul n'est pas impossible, et qui fait l'énorme plus-value du produit, l'indéfinie extensibilité du capital.

La monstruosité aujourd'hui réalisée, est le bénéfice éternel du capitaliste ; son capital est bien du travail accumulé, mais, si considérable que l'on suppose l'activité ainsi cristallisée, elle reste toujours hors de proportion avec les profits qui en vont dorénavant résulter. Le capitaliste a travaillé et conservé son produit ; respectons dans le capital son activité transformée ; s'il nous prête cette accumulation pour nous permettre une exploitation dont nos seules forces ne pourraient venir à bout, il sera juste, — déductible du contrat rationnel, — de lui restituer son service, mais son service seulement !

Or le bénéfice dont le capital fut le moyen, dépasse, de beaucoup, l'effort dont le capitaliste doit être rétribué. Les valeurs réservées, se sont multipliées d'elles-mêmes ; par la seule puissance de sa concentration, le capital contribue très efficacement

à la production. Le capitaliste prélèvera donc sa participation, la simple rémunération de son effort antérieur, avec, d'ailleurs, un supplément variable, représentant l'assurance, le risque du capital engagé. Mais l'excédent, le formidable accroissement, la force propre résultée du nombre, sera reversible à la collectivité, faute d'ayant-droit responsable. Il est logiquement contradictoire, et pratiquement inique qu'une quantité finie — le travail du capitaliste, — soit génératrice d'une valeur indéfinie, — l'intérêt perpétuel ! L'antinomie est inconciliable, si la productivité inhérente au capital n'est pas distinguée de la participation respective de l'emprunteur et du prêteur. Il y a là un mystérieux coefficient, une force naturellement féconde, dont le produit est à tout le monde, parce qu'une particulière attribution en serait abusive, exposée à l'usurpation. Le capital est successivement remboursé au capitaliste ; il reste ensuite, à la disposition de tous, travaillant pour la masse, offrant sa participation à la collectivité, sans préférence, à charge, d'ailleurs d'une mise en œuvre personnellement rétribuée. Il est tout entier à tous, inappropriable, à moins de conflits incessants, partagé, donc, entre les différents individus, comme la terre et toutes les ressources naturelles dont l'homme peut armer sa faiblesse.

Pourquoi le jour ne viendrait-il pas, où les forces de la Nature, suffisamment domptées, épargneraient tout l'effort humain, et fourniraient spontanément les satisfactions que l'homme est encore obligé

d'arracher péniblement ? Les machines, déjà, remplacent bien des muscles, et facilitent d'autant, la conquête des valeurs. L'économie devrait profiter à tout le monde, car la Nature ignore les individus et s'offre indistinctement à tous les appétits. Le jour où elle donnera tout pour rien, personne ne pourra prendre plus que les autres, sans diminuer leur part éventuelle ; le partage équitable s'effectuera selon les termes du contrat social ; la Raison, prévenant les conflits, devra préférer l'égale répartition au pillage où chacun pourrait perdre autant qu'il peut gagner.

Peut-être la Nature suffit-elle déjà, aux exigences humaines ; peut-être le total des redevances représentant sa contribution spontanée arriverait-il à satisfaire la collectivité. En tous cas, chacun resterait toujours libre d'augmenter sa part en aidant personnellement à la production naturelle. L'effort serait toujours récompensé, la société ne perdrait rien à en assurer le bénéfice. Ainsi le progrès resterait possible : l'audacieuse entreprise de quelques activités s'aventurant dans l'inconnu à leurs risques et périls. Les individualités pourraient toujours s'élever, à l'abri des jalousies efficaces. Car elles ne s'élèveraient jamais plus aux dépens de la collectivité !

IX

Résumons nos conclusions actuelles :

Le Moi nous apparaît un centre isolé, donc absolument autonome. Quelques liens le semblent rattacher à la collectivité, mais leur innéité n'est pas évidente ; l'histoire qui les a probablement noués, les pourrait également dénouer, ils ne peuvent donc contribuer à la morale éternelle.

Ce centre se révèle actif : le Moi est une quantité de force que d'autres forces empêchent ; il ne s'arrête donc qu'aux limites de sa puissance ; les seules lois qui l'obligent sont celles qui obligent la force en lui.

Or, la force est condamnée à l'action incessante, le Moi devra donc agir et s'épandre. Cette force — en l'homme — est certainement libre et intelligente ; l'expansion sera donc libre et intelligente.

Cette nécessité est notre seul devoir, et, d'autant plus impérieux qu'il se réaliserait quand même — mais plus lentement et plus douloureusement, si la science n'y prenait garde... Nous sommes obligés d'agir toute notre réalité ; mieux vaut, évidemment — puisque nous le pouvons ! — éviter les résistances trop pénibles, choisir l'issue la moins défendue. Aucune autre obligation n'émerge nettement de

l'obscurité où se débat la conscience. La même limite s'impose à l'Être et à la liberté.

Le Moi agira donc, mais, selon les circonstances, il s'abstiendra, si l'expansion immédiate n'est qu'une illusion.

Illusion ! l'expansion à l'encontre du Moi voisin ; donc, s'abstenir de la vie du prochain.

Illusion ! l'expansion au hasard des richesses naturelles ; donc, s'abstenir d'une certaine propriété privée.

Dans le désordre universel des forces en conflit, l'intelligence humaine entrevoit le moyen certain de l'ordre ; un contrat peut assurer le bénéfice de chaque activité sans porter la moindre atteinte aux activités concurrentes ; ce contrat doit être immédiatement souscrit, de par la loi que l'homme accepte en acceptant la vie. Tout le monde a réellement contracté ; la raison dirige l'homme quelconque, elle préexiste donc à l'individu. Elle a déjà consenti pour les générations à venir, et la volonté imbécile ou capricieuse lui pourra seule refuser son adhésion.

A la suite de cette morale, la loi positive peut prononcer sans sortir de l'Anarchie. Elle n'aura d'ailleurs qu'une valeur mnémotechnique, précisant les indications parfois confuses d'une raison encombrée de sensations, ou alourdie de souvenirs. Le code sera le simple manuel de la vie rationnelle, de la vie qu'on aurait vécu en toute sincérité, mais dont la

conscience, ainsi plus nette, augmentera encore l'intensité.

Cette loi n'est plus haïssable ; elle n'est plus la volonté d'un seul ou d'une majorité fugitive ; elle reste l'éternelle et unanime volonté, l'expression de l'évidente nécessité, le véritable droit divin. Le législateur n'apparaît plus l'odieux blasphémateur qui prétend ordonner son semblable et peser de tout son individu sur les individus accidentellement plus faibles ; il se hausse ou déchoit à la simple dignité d'interprète passif, de greffier de la Nécessité ; il enregistre le Raisonnable. La loi anarchiste n'est à la discrétion de personne ; elle formule implacablement l'Inévitable ; elle résulte de la Réalité, d'ailleurs interrogée, comme le fruit résulte de l'arbre que rien n'empêche.

Aucun individu n'est méconnu, tous ont leur place, dans la nouvelle cité. L'espace reste ouvert pour tous ; et, si quelques-uns n'y trouvent plus l'assistance à laquelle a pu les habituer un trop indulgent passé, les autres — le plus grand nombre — ne s'y heurteront plus aux obstacles qui, trop souvent, inutilisèrent l'effort. Les uns y perdent, mais précisément ce qu'ils prennent aux autres ; et tout le monde y gagnera la certitude dans le présent, avec la confiance dans l'avenir.

L'Autorité, aujourd'hui au service de quelques égoïsmes, ne sera plus que la gardienne infailible et respectable de la Raison, investie d'ailleurs par la profonde volonté humaine. Elle protégera le Moi contre les erreurs possibles de la sensibilité et, si le

criminel persiste — maintenant sans excuse — il ne subira jamais d'autre peine que celle prononcée par sa propre Raison, en son nom, au nom de la saine humanité !

Certes, la société n'est pas complète avec le contrat dont nous avons esquissé les termes essentiels ; d'innombrables détails sont encore à prévoir, tout un édifice reste à construire ; mais la base définitive est trouvée — le droit naturel que le droit positif devra respecter, et simplement déduire. Les circonstances diverses exigeront des solutions dont l'énumération, forcément limitative, serait forcément incomplète ; aussi la formule des principes est-elle nécessairement abstraite ; elle n'est suffisamment compréhensive qu'à cette condition. La morale fondamentale, solidement appuyée sur la réalité ultime, domine, par le fait, l'indéfinie universalité ; si les principes sont trop haut, s'il faut descendre jusqu'à la prévision des accidents successifs de la vie morale, que ce soit toujours de leur sommet incontestable.

Quant aux difficultés de l'application, les quelques satisfaits du présent, y croient trouver l'excuse de leur égoïste inertie. Comment arriver à la rigoureuse évaluation de cette participation naturelle ? à l'équitable répartition des ressources qui ne sont l'œuvre de personne ?

Comment ? Peut-être n'en savons-nous rien encore, mais nous le saurons, et nous le pourrons. La société actuelle a fait des prodiges qui auraient paru

invraisemblables à nos ancêtres presque immédiats. L'impôt n'ignore pas le chétif grain de blé silencieusement semé au plus profond d'un vallon écarté ; il sait atteindre jusqu'à la pauvre chique de tabac du marin perdu sur le vaste océan. La société nouvelle sera plus facile à satisfaire ; nous ne lui demanderons jamais pareille habileté.

Le temps est une autre excuse. Pourquoi n'attendrions-nous pas ? Les conceptions sociales — et surtout leur réalisation, — sont l'œuvre des siècles ; le passé les a profondément imprimées en chacun de nous, tellement, que l'expression instinctive du plus grand nombre répéterait exactement la société actuelle, si la Révolution pouvait faire table rase et anéantir les moindres traces extérieures du présent !

Mauvaise défaite ! L'homme est libre ; si le passé facilite l'avenir, il ne l'oblige pas ; l'humanité, lancée sur une pente, peut toujours réagir et remonter.

Certes, un effort est nécessaire, mais qui le refusera s'il aperçoit le gouffre béant où la société va s'écrouler ? D'ailleurs, il en faudra bientôt, et de plus considérables pour défendre — en vain — les jouissances indues que menace la justice immanente ! Economisons les brutalités d'une Révolution. Le progrès n'est qu'une incessante perte d'habitude ; cela empêche-t-il le progrès ? Des siècles d'ignorance nous ont enfoncé dans le désordre, mais ils n'ont pu y emprisonner à jamais la libre initiative.

Et si l'habitude est trop longue à perdre, que les retardataires se souviennent que la Révolution

abrège l'évolution. 89 a vite oublié la monarchie absolue, cependant affirmée par des siècles, et 93 ignorait déjà le roi, reculé dans le plus lointain passé. La sensation brutale s'impose immédiatement à l'accoutumance ; la catastrophe imminente réveillera les activités engourdies et précipitera la marche ; que les retardataires s'en souviennent, et qu'ils se dépêchent !

X

L'explication n'est pas encore complète. L'avenir n'est pas tout entier dans les prévisions certaines que nous avons pu déduire de l'éternelle réalité humaine. L'Anarchie reconnaît d'autres lois ; elle attend d'autres résultats des tendances inévitables de l'humanité.

Nous avons vu s'imposer la société négative, qui sauvegarde l'homme contre l'homme, et lui épargne la redoutable hostilité de son semblable. Mais l'ennemi diminué n'est pas encore vaincu ; la Nature résiste toujours ; derrière l'obstacle dépassé, un autre obstacle se dresse ; le besoin se prolonge au-delà des satisfactions quelconques ; toujours, un refus empêche l'intégrale appropriation humaine et irrite notre activité. Et la lutte sera éternelle ; indéfiniment le conflit persistera, jusqu'à l'improbable réduction à l'unité, jusqu'à *l'humanisation* universelle, l'assimilation des forces-autres, à la force humaine...

Or, l'homme isolé surpasse difficilement le milieu qui l'opprime ; la Nature reste impitoyable, et cède rarement à son action insuffisante. Même rassuré sur l'offense du voisin, même avec la neutralité garantie, l'homme, malgré toutes ses ressources dis-

ponibles est encore inférieur aux résistances obstinées qu'il voudrait franchir. Il lutte nécessairement, et trop souvent s'épuise, sans résultat, sans conquérir l'espace où son Être se puisse voluptueusement distendre.

Cependant, à côté de lui, d'autres luttent aussi, et s'acharnent contre le même obstacle. Les mêmes besoins dirigent leurs efforts ; dans l'angoisse commune, l'homme rencontre l'homme dont il n'a plus rien à craindre. En fait, l'indifférence n'est pas possible ; si les hommes ne se repoussent pas, ils s'attirent ; bientôt, une même sympathie les enveloppe, pendant qu'une même fatalité les entraîne.

L'individu n'est pas aussi indépendant qu'il paraît ; un lien obscur le rattache à l'humanité, un souvenir, peut-être de la primitive identité, où tout entier, il se confondait. Les difficultés du chemin ont pu diviser la masse humaine ; chacun a cherché l'issue favorable à sa faiblesse ; dans la pénible incertitude des premiers âges, les hommes se sont dispersés, obligés à l'effort immédiat où s'employait toute leur sensibilité... Mais la conscience s'est peu à peu fait jour, révélant à l'homme toutes ses possibilités, toutes ses exigences ; l'individu s'est fortifié, et, par dessus l'obstacle vaincu, les hommes rassurés se retrouvent et se tendent la main...

L'unité originelle se reconstitue ; les différences accidentelles s'atténuent avec les accidents qui les avaient provoquées ; l'homme prend possession complète de la Nature ; bientôt son intelligence aura conquis le monde, et, dans l'espace réellement libre,

les individus s'effaceront, réintégrant l'identité. Les individus vont à la foule, comme les fleuves vont à la mer ; longtemps ils luttent, et, péniblement creusent le passage que les circonstances permettent à leur force ; puis ils arrivent au terme, et, dans la paix finale de l'Océan, les fleuves divers se confondent. Dans la paix très prochaine de la Nature vaincue, les hommes divers, referont l'unique humanité.

En attendant, l'alliance est facile ; les difficultés sont déjà moins pressantes, les hommes, si rien ne les sépare, peuvent se voir et s'aimer. En face de l'ennemi commun, ils peuvent s'appuyer mutuellement et aussi organiser la lutte.

Ajoutons qu'ils le doivent ! La société est un devoir logique. Elle est un des moyens d'expansion que l'intelligence impose à la Volonté. C'est toujours la Raison, — le Moi définitif, — qui ordonne ; la loi est toujours en nous, l'expression simplement sincère de notre Être.

Qu'importe l'origine historique de la société, le véritable principe de l'attraction humaine ? Qu'importe que l'association soit la réponse à telles ou telles exigences provisoires, survenues le long des âges, et peut-être disparues ? L'instinct a seulement confirmé la Raison ; la société actuelle fut la très imparfaite réalisation des impérieuses déductions que peut maintenant apercevoir une logique éclairée. Des volontés accidentellement dominantes l'ont peut-être imposée ; elles ne furent que les interprètes, — infi-

dèles ! — d'une vérité que leur ignorance ou le caprice infestait d'erreurs...

L'Anarchie admet la société si elle est rationnelle ; mais elle refuse les ancêtres quelconques, l'autorité des plus anciennes traditions. Le présent seul commande le Présent ; le Moi seul dirige le Moi. Si la Raison — la mienne, qui est la vôtre, — répond négativement à la question anxieuse de ma conscience, rien ne m'oblige plus à la société, je puis me séparer, renier les siècles de vie commune, et recommencer dans l'isolement ma véritable existence rationnelle.

Or, l'expérience la plus constante, et aussi les conclusions certaines de la Mécanique affirment la considérable plus-value des forces combinées. L'addition des efforts est une véritable multiplication. La coordination devient possible ; rien ne se perd dans cet échange de tous les instants, où l'excédent des uns peut profiter aux autres, où la répétition est épargnée, à chaque individu, des débuts si souvent pénibles...

L'homme ne s'égare plus en des tâtonnements que lui évite désormais l'expérience ; si tel effort dépasse tel résultat immédiatement désiré, le reliquat est utilisé pour le résultat prochain !

Les produits les plus divers, même du hasard ou de l'erreur, trouvent toujours un besoin conforme, actuellement béant en l'humanité si diverse. L'effort commun, qualitativement amélioré, s'augmente d'un formidable coefficient ; et le partage du bénéfice social, s'il est équitable, laisse certainement à cha-

cun, une part supérieure à celle que lui aurait valu son effort isolé...

L'humanité ordonnée s'avance, forte d'elle-même et des individus, de la force propre du nombre, et des forces unitaires qui la composent. Rien ne lui résiste longtemps ; car elle sait, et cette science accroit encore son possible ; elle sait la dispersion des forces naturelles et la facilité de leur appropriation progressive... Elle est une contre la multiplicité ; elle peut diviser pour mieux vaincre ; et la Nature, peu à peu, s'incline sous l'homme rationnellement conduit. Car elle est le désordre impuissant contre l'Ordre !

Ainsi la société est obligatoire... Elle est logique, donc morale. Elle devrait être voulue si elle ne devançait pas la volonté ; elle serait un devoir si elle n'était déjà un besoin. L'homme est servi par cette tendance affective ; la sensibilité complète ici l'indication rationnelle et facilite d'autant le devoir d'association.

L'homme marche seul, sans autre guide que lui-même, les profondes inspirations de son Être. Sur la route du progrès il rencontre son frère, et la société commence ; elle s'épanouit bientôt par leur simple juxtaposition dans l'espace. La société est au point de convergence des individus ; elle se réalise d'elle-même, si chacun n'écoute que soi et reste inflexible aux sollicitations distrayantes du dehors.

Ferme les yeux, et tu verras ton semblable ; agis ton bien propre, et le bien commun se trouvera ré-

sulter de ton action sagement intéressée ; reste en toi-même et tu seras en tous ; sois égoïste, tu seras charitable ; sois individu et tu seras société...

Les hommes courent au même but ; qu'ils ne se détournent pas aux accidents du chemin, qu'ils déduisent franchement, mais intégralement l'Être qui les oblige, ils arriveront plus vite, et ensemble.

Agis ton seul Être, et tu agiras l'humanité ; fais réellement pour toi..., tu feras pour tous.

C'est la Charité qui a retardé le monde..., la maladroite préoccupation du voisin !...

ERRATA. — Avertissement, page 2, ligne 13, lire : LA BÈGLE, au lieu de : LE RESTE. — Page 10, dernière ligne, lire : PATIENCE, au lieu de : TOLÉRANCE. — Page 28, ligne 16, lire : A LA LIGNE, au lieu de : ET LA LIGNE. — Page 34, ligne 9, lire : CONTEMPLÉE, au lieu de : COMPLÉTÉE.

Biblioteka Uniwersyteku
M. CURIE-SKŁODOWSKIEJ
w Lublinie

A 21521

Va paraître : L'É

Organe Individualist

LE PÈR

Réflexes hebdomadaire
10 centimes le numéro

LA REV

Paraissent tous les
tunes le numéro. A

LA

Organe communis

huit jours avec un supplément littéraire. Administration :
140, rue Mouffetard 1. Prix : 10 centimes le numéro.

Abonnements : France, 1 an, 6 fr. ; Extérieur, 8 fr.



1000172173

En vente au bureau de la RÉVOLTE

Le Révolté, 7 ^e , 8 ^e et 9 ^e année, cartonné, chaque.	5	»
La Révolte, 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e année, chaque.	6	»
Mémoires de la Fédération jurassienne.	2	»
La Société au lendemain de la Révolution, pris dans nos bureaux.	»	60
Supplément littéraire de la « Révolte », collec- tion complète (premier et deuxième volumes).	10	»
Le Salarial.	»	0
Esprit de Révolte.	»	10
Les Prisons.	»	10
Les Paroles d'un Révolté.	1	25
Evolution et Révolution, (34 mille), E. Reclus.	»	10
La Conquête du Pain, Pierre Kropotkine.	2	75
La Loi et l'Autorité.	»	10
Un Siècle d'Attente, Pierre Kropotkine.	»	10
La Poste religieuse, Jean Most.	»	05
Portraits de Bakounine et Proudhon.	»	50
Novembre 1887, (eau-forte).	1	75
La Société mourante et l'Anarchie, J. Grave, (édition bon marché).	1	»
L'Anarchie dans l'Évolution socialiste.	»	10
Dieu et l'État, Bakounine (prise dans nos bureaux)	»	60
L'Agriculture.	»	10
Défense de G. Étievant.	»	10
Les Temps nouveaux.	»	25